

2610
M^{re} Le Comte de Montlaur.
Tabl. de Van Heil.

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Sp. 86
Dossier concernant un tableau
de Van Heil, appartenant à
M^{re} Le Comte de Montlaur

N^o 2610

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

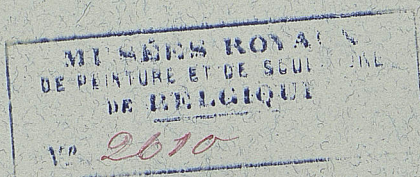
2610

Van Heil vue des jardins
et de l'ancienne cour de Bruxelles
au 14 siècle parmi les quelle
Comte de Montlaur
1. - pour l'archiduchesse Claire
Gabelle en costume de religieuse

Chateau de Pondres par Sommières (Gard)

5^e ser. S.C.

Monsieur.



Un de mes parents M^r de Montlaun
venu en Belgique pour recueillir un
heritage desirait se defaire d'un
tableau qui se trouve representant
l'ancienne Cour de Bruxelles dont
je crois qu'aucune autre peinture
n'existe. Il pense que par le sujet
autant que par les qualites de
peinture le tableau interesserait

les autorités du Musée et m'a
prié de vous en parler.

C'est Mr. Leroy qui a estimé
le tableau en question & qui
pourrait vous en donner de
plus amples informations.
On pourrait le voir chez Mr. de
Montlaur qui demeure à côté
de l'Eglise des Carmes au Boulevard

Recevez Monsieur l'assurance
de mes sentiments bien distingués

Jacques de Lalain.

Bruxelles, le 5 février 1886

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2610

M^{te} le Comte Jacques de Lalain

Je m'empresse de vous faire
~~enformer~~ ^{enformer} en réponse à la lettre
 que vous me faites l'honneur de
 m'écrire sous la date de ce jour
 qu'il est d'usage d'envoyer pour
 déposer au Musée de Peinture
 pour être soumis à l'appré-
 ciation des membres de la Com-
 mission d'histoire des œuvres
 sous la réserve des propriétés
 pour la cession de l'Etat.

Le M^{te} Comte de Montlaure
 se décide à faire transporter au
 Musée de Peinture le Van Dyck
 en question, il sera utile que
 le tableau soit accompagné
 d'une lettre manuscrite le précisant
 qu'il en devient.

Veull. à la Ch. après l'ap.
 de un certain D^{re}
 Le Secrétaire
 HJ

Messieurs Les Membres de la Commission
des Musées Royaux

Messieurs,



J'ai cru de mon devoir d'appeler votre attention
sur une œuvre que j'ai été invité à voir, et
qui est d'un grand intérêt historique pour
notre Pays.

Le tableau assez grand, est un paysage avec cours
d'eau; au centre, un vaste Palais d'une superbe
construction. Cette toile représente l'ancienne
Cour de Bruxelles; au premier plan, l'Archiduchesse
Isabelle, en costume de Religieuse, Monfort
son Secrétaire, et plusieurs Seigneurs et Dames
de sa suite. Tout est d'Henri Leroy l'aoulavé
été peint par Daniel Van Heil.
Son propriétaire quitte sous peu la Belgique,
et c'est pour ne point devoir l'emporter au
loin, qu'il voudrait le céder à la ville de Bruxelles.
Si l'on ne tarde pas trop on pourrait
l'examiner chez M. le Comte de Moulart,
avenue de La Couronne d'or 38

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre tout dévoué

Lampes

Bruxelles, le 16 Mars 1886.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2610

Brux. 16 Mars 1886

à M^{re} le Comte de
Montlaur

38 Avenue de la Vision d'or
Nyon.

Comme suite à
l'information donnée
par M^{re} le Comte de Salains
et la communication que
vous m'en adressez
M^{re} Langel, nous nous
s'honneur de vous faire
connaître qu'il est d'usage
de faire déposer au Musée
royal de Peinture et
Sculpture dans la section
ou plutôt pour les
collections de l'Etat

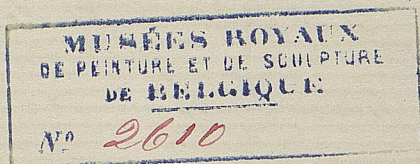
La Commission directrice
se réunissant demain
Mercredi, une prompte
décision pourra être

prise au sujet de l'achat
du tableau de Van Heil
qui est en votre possession
Je vous prie de proposer
de faire transporter cette
table au musée et d'indiquer
le prix que vous en
demandez.

Mon très respectueux
le Comte d'Angoulême
de son Excellence.

Le Comte d'Angoulême
Le Secrétaire
D. H.

Bruxelles 16 Mars 1886



Monsieur le Secrétaire
de la Commission Directrice.

En suite de votre lettre en date
du 11 Mars - J'ai mis à l'avis
transporter au Musée Royal
un tableau de Van Heilz en vue
pour l'égise l'ancien Cour de
Bruxelles et au premier plan
l'archevêque et l'abbé en costume
de religieux entourés de plusieurs
seigneurs de la Cour.

J. Davis a l'heure de l'état
pour le bon. Six mille francs.

Remettre à Monsieur l'assurance
à la considération de l'assurance

L. L. Montaur

38 avenue de l'Église d'Orléans.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2610

Bruxelles, 18 Mars 1886

à M^r le Comte
de Montlaur
38. Avenue de la Maison d'Or

Nous avons le regret
de vous informer que le
tableau de Van Heil, représen-
tant: l'ancienne Cour des
Bruxelles, n'a point paru.
devrait être acquis pour les
Collections de l'Etat.

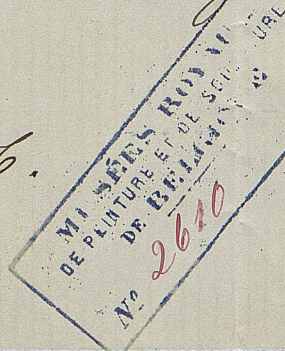
Nous vous prions M^r le
Comte de vouloir bien
faire réclamer cette œuvre
sur la présentation d'un
récépissé signé par vous
et d'acquiescer l'exp. de ref.
aux den. dist.

Le C^{on}seil.
Le Secrétaire
H

F. Coen.

J. Declare avoir reçu le tableau de Van Heilt
representant la ville cour. Brinthes qui a été
envoyé au Maréchal pour être soumis à la
Commission d'examen pour les acquisitions

22 Mars 1886.



St. Boulton